L'ABEILLE.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 21 JUILLET 1841

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON

PROGRES DU COMMERCE AMERICAIN.
III.

Il paraît qu'avant l'adoption de la Constitution actuelle et l'établissement régulier des douanes il n'y avait point de documens exacts sur le commerce des Etats-Unis; mais il résulte des documens puisés dans les douanes anglaises que le commerce reprit beaucoup d'activité après la paix et que le mouvement commercial des Etats-Unis dans leurs relations avec la Grande Bretagne se traduit par les chiffres suivans de 1784 à 1790.

Années.	Imp. d'Angleterre aux E.-Unis.	Exports des E.-U. en Angleterre.
1784	£3 679 467	£ 749 345
1785	2,308,023	893,594
1786	1,603,465	843,119
1787	2,009,111	893,637
1788	1,886,142	1,023,789
1789	2,525,298	1,050,198
1790	3,431,778	1,191,071

Le premier congrès tenu après l'émancipation s'occupa de réglementer le commerce national; des droits de tonnage furent imposés de manière à favoriser nos bâtimens et les bâtimens étrangers ne purent plus faire le commerce de cabotage sur nos côtes: point dont ce n'était pas occupé la première confédération. Ce fut encore à peu près à la même époque que commencèrent nos relations commerciales avec la Chine, le premier bâtiment pour ce pays lointain ayant été expédié de New-York en février 1784, et bientôt un droit de 4 à 10 cents frappé sur les thés importés aux Etats-Unis par navires étrangers, nous assuré le monopole de ce commerce. C'est à ces sages mesures législatives que nous devons le rapide développement qu'a pris le tonnage américain depuis lors.

Outre ces causes naturelles et permanentes de prospérité il en est aussi d'accidentelles et de temporaires qu'il ne faut pas passer sous silence: telles les longues guerres européennes qui ont suivi notre révolution. En effet, pendant la longue lutte entre l'Angleterre et la France, lutte qui a profondément remué l'Europe pendant vingt-cinq ans, notre marine a servi d'intermédiaire presque exclusif au commerce des deux mondes grâce à la neutralité que nous avons eu le bon esprit de garder.

Peu à peu, aussi, les vieux systèmes de monopoles coloniaux ont été abandonnés et notre commerce s'est enrichi d'autant parce qu'il nous a été permis dès lors de transporter en Europe, sous pavillon américain, les produits de l'Amérique du Sud et des autres parties du monde. L'extension donnée à notre agriculture n'a pas peu contribué non plus à donner une vive et rapide impulsion, beaucoup de nos produits agricoles trouvent un débouché avantageux sur les marchés étrangers, dans les colonies anglaises surtout. Pour donner une idée du progrès fait par notre commerce, il suffira de dire que notre tonnage qui n'était que de 201,632, en 1789, avait atteint 480,572 en 1807.

Cependant le commerce n'avait point progressé d'une manière régulière et uniforme; des entraves créées par les grandes parties belligérentes, l'Angleterre et la France, arrêtèrent plusieurs fois sa marche. Le décret anglais prohibant l'introduction des provisions dans aucun port de France et restreignant notre commerce aux Antilles françaises fit un tort considérable aux Etats-Unis. Mais le traité conclu sous l'administration de Washington en 1791 portait une indemnité d'environ dix millions comme indemnité des déprédations commises sur nos bâtimens par la marine anglaise. Plus tard, et l'on pourrait dire par suite de ce traité, le directoire, gouvernement français d'alors, mit un embargo sur tous les bâtimens américains. Toutes les difficultés créées par cet embargo furent aplanies à la satisfaction mutuelle des deux nations par le traité conclu en 1800 avec le premier consul.

Pendant les guerres qui suivirent immédiatement, les bâtimens marchands de la France, de l'Espagne et la Hollande ne pouvant guères plus se montrer sans être capturés, il en résulta naturellement que presque tout le commerce extérieur de ces nations était fait par les bâtimens des Etats-Unis. Mais l'Angleterre vit bientôt d'un œil d'envie les avantages que nous valait la neutralité, et, pour y mettre un terme, elle prétendit que cette soi-disant neutralité qui consistait à approvisionner les ennemis était tout simplement une neutralité déguisée. En conséquence un de nos bâtimens fut saisi et condamné, en mai 1805, et diverses autres captures eurent lieu de près.

En 1806 parurent les fameux décrets de Berlin et de Milan, établissant le système continental. Par ces décrets Napoléon déclarait tous les ports anglais en état de blocus et autorisait la saisie de tout bâtiment qui entrerait dans ces ports. M. ... aux Etats-Unis, Napoléon voulait les favoriser d'une exception pour nous ou pour ... En 1807, il déclara que les décrets ne concernaient pas la marine des Etats-Unis. Mais cette interprétation fut bientôt repoussée et nos bâtimens capturés. De son côté le gouvernement anglais donna encore plus d'extension à son système de blocus; et bientôt nous dûmes retenir nos bâtimens dans nos ports pour éviter de les voir capturer inutilement.

Jusqu'en 1814 notre commerce se trouva dans la situation la plus précaire, par suite des extrêmes variations qui se manifestaient dans la politique réciproque de la France et de l'Angleterre et aussi par suite de la guerre qu'il nous fallut enfin soutenir. Aussi cette époque est une des plus désastreuses dans les fastes de notre industrie.

A une réunion des Présidents de Banque qui a eu lieu lundi les Banques des Citoyens et de l'Union ont déclaré, par l'organe de leurs représentans, qu'elle ne recevraient pas les billets de la Banque d'Orléans, mais toutes les autres Banques ont décidé qu'elles les recevraient comme par le passé. D'après cela les billets de la Banque d'Orléans seront admis dans la circulation comme ils l'ont été jusqu'à présent.

Le navire à vapeur Caledonia est le premier qui partira pour l'Angleterre, c'est-à-dire le 1er août. Les lettres pour l'Europe, que l'on voudrait envoyer par cette voie, doivent être expédiées aujourd'hui.

COUR CRIMINELLE

James I. Buel, Thomas Murphy et John P. McCall comparaissent sous le poids d'une accusation de vol avec effraction.

D'après l'acte d'accusation, il paraît que les accusés entrèrent au moyen de fausses clefs dans le magasin de James Darcey rue de Chartres, où ils volèrent divers objets; et que le 25 avril ils pénétrèrent de la même manière dans le magasin de Hall, Blake et co. au coin des rues Levée et Douane où ils volèrent aussi divers articles.

Le jeunesse des accusés avait donné à cette affaire un intérêt qu'elle n'aurait pas eu sans cette circonstance. Buel particulièrement est un tout jeune homme dont la physionomie n'annonce point un criminel.

M. James Darcey dépose que des voleurs se sont introduits dans son magasin à l'aide de fausses clefs, le 21 avril et y ont enlevé une certaine quantité de marchandises dont il constate l'identité devant la Cour.

M. Blake a été également victime d'un vol opéré par le même de vol; il estime à près de $300 la valeur des marchandises qui lui ont été enlevées. Parmi ces marchandises se trouvait une redingotte noire qu'il croit avoir reconnu sur le dos de McCall quelques jours après le vol. Le témoin demeure dans la maison même où est situé le magasin; lorsqu'il y entra dit le matin vers cinq heures, il trouva les fausses clefs par terre et reconnut qu'elles ouvraient fort aisément la porte d'entrée.

Le lieutenant Witters se promenait quelque tems après le vol dans les environs de la presse à coton d'Orléans lorsqu'il aperçut Murphy et McCall avec un paquet sous le bras, il les arrêta. McCall fut interrogé le lendemain matin et envoyé. Le témoin apprit que les deux individus qu'il avait arrêtés, demeuraient chez une femme de couleur libre dans la troisième municipalité; il se rendit chez cette femme; au moment où il y entra, il entendit le bruit de plusieurs personnes qui montaient un escalier et vit Buel qui tâchait d'atteindre le grenier. Il fit alors une perquisition dans la maison, découvrit sous un lit une certaine quantité d'étoffes de soie, et trouva dans le grenier des fausses clefs et d'autres instruments à l'usage des voleurs. Pendant qu'il se livrait à ces recherches, il vit entrer dans la cour McCall et l'arrêta immédiatement, il avait eu soin de s'assurer aussi de Buel.

Les témoignages de MM. Caldwell, Kendy, Daly et Vaud viennent confirmer ceux de MM. Darcy et Winters.

Martin Vail déclare que McCall a demeuré chez lui; le témoin a été mis en prison parce qu'on avait trouvé entre ses mains de faux billets; là il a vu Murphy qui, en apprenant que, lui Vail, allait bientôt être mis en liberté lui proposa de se charger de quelques marchandises qu'il avait à vendre. Murphy avoua en même tems au témoin qu'il avait pris part à un vol accompli dans la rue de Chartres, et lui donna un billet qui donnait ordre à une femme de couleur nommée Ann de remettre au porteur une redingotte noire et d'autres articles. Cet ordre est produit devant la Cour.

Les seuls témoins à décharge qui se présentent, sont deux individus qui viennent témoigner en faveur de la moralité de McCall. Quant à Buel et Murphy ils n'ont pas le même avantage.

L'avocat de district trouve les preuves si claires et si évidentes qu'il ne croit pas avoir besoin de faire ressortir la culpabilité des accusés. M. Ch. K. Johnson, leur défenseur n'est pas de la même opinion, et il fait valoir avec beaucoup de talent un ingénieux système de défense, qui cependant n'a pas eu de succès. Après la réplique de l'avocat de district, le juge a fait son résumé, dans lequel il regarde la culpabilité des prévenus comme clairement établie. Au bout de quelques minutes de délibération le jury est rentré avec un verdict de culpabilité.

2de MUNICIPALITE—COUR DU RECORDER.

J. Bugler est renvoyé devant la Cour Criminelle pour assaut et batterie.

Mary Turner, accusée d'avoir battu son mari, comparaîtra de nouveau pour entendre les témoignages qui l'accusent.

(Pour l'Abeille.)

Malgré les quatre-vingt quatorze degrés de chaleur qu'il faisait dimanche 18 juillet, les Canonniers du Bataillon d'Artillerie fidèles à l'étiquette et comprenant le devoir que leur imposait l'invitation qu'ils avaient faite à leur Major ainsi qu'à leurs sous-officiers, se sont réunis dès cinq heures du matin pour aller d'abord s'exercer au tir à la cible et ensuite faire honneur au déjeûner qu'ils offraient à leur vieux chef et camarade.

Je dis les Canonniers quoique tous n'y fussent pas, mais il y en avait beaucoup, malgré la chaleur, et sans doute que les absens avaient eu de bonnes et valables raisons pour motiver leur absence.

Mais ce qu'il y avait de remarquable c'est le petit nombre d'officiers présens à cette réunion de famille. Les cadres, cependant si je suis bien informé, sont complets et l'on ne comprend pas comment Messieurs les officiers ont pu concilier cette négligence avec les devoirs que leur impose la discipline, sans parler des [illegible]

[illegible] ... d'Orléans ... Car il ... la ... [illegible]

J'oubliais de dire qu'on a porté plusieurs toasts, tous dictés par le plus pur patriotisme. J'en choisis un au hasard:

"Au noble Bataillon d'Artillerie d'Orléans et à ses dignes officiers!

"Puisse la législature de l'Etat ne perdre jamais de vue que c'est du civisme, du zèle, de l'activité, de la discipline, et de l'habileté de ce corps que dépend principalement la sûreté de l'Etat contre les ennemis intérieurs et extérieurs."

M. Henry Curtis, a été nommé par le Président, voyer de Madisonville, Louisiane.

INTERIEUR.
CONGRES.

Sénat.—*Séance du 10 juillet.*—Durant la première partie de la séance, le Sénat reçut du Président une communication au sujet de nos relations avec le Mexique; et différents membres présentent des pétitions dont quelques unes réclament l'établissement d'une banque nationale et l'adoption d'une loi générale sur la faillite. On continue aussi la discussion sur la proposition de Buchanan amendée par M. Mangum; on sait que cette proposition demande que le secrétaire d'Etat soumette au Sénat un tableau de toutes les destitutions qui ont eu lieu sous la nouvelle et aussi sous l'ancienne administration. M. Linn achève son discours et s'amuse pendant quelque tems à médire des whigs, de leurs systèmes et de leur principe. Puis on en revient au bill de la banque. M. Woodbury présente un amendement qui interdit aux directeurs la faculté de disposer des fonds de la banque pour faire quelque donation; et il défend chaudement cet amendement que M. Clay combat avec sa vivacité et son bon sens ordinaire. M. Woodbury, non content d'avoir été battu sur ce point de détail par la logique et l'habileté parlementaire du sénateur du Kentucky, revient à la charge, armé du plus singulier amendement qui peut-être ait jamais été présenté; il propose d'enlever dans la première section du bill ces mots: *avec un capital de trente millions.* "Si le bill passe tel qu'il est, dit M. Woodbury, les Etats-Unis auront dix millions engagés dans la banque et pourront y mettre aussi dix millions. Le Congrès doit-il convertir à livrer un aussi large capital? Est-il convenable d'ailleurs que l'argent du gouvernement soit employé à faire l'escompte ou le commerce? La banque remplirait parfaitement le but qu'on doit se proposer, si elle n'était rien autre chose qu'un agent financier pour le gouvernement, qu'une espèce de sous-trésorerie. Cette institution, prise à ce point de vue, n'a besoin d'aucun capital, et sans capital elle accomplira tout le bien qu'on en peut attendre. Avec un capital au contraire, elle n'aura pas le pouvoir de régulariser la circulation, et d'égaliser les échanges; elle n'aura pour effet que de créer de nouveaux embarras. M. Woodbury ajoute plus d'un sophisme à ces singulières assertions et se plaît à les développer dans un fort long discours.

M. Clay laisse l'orateur parler tout à son aise, puis avec cette ironie si calme et cependant si incisive: "J'avais toujours cru, dit-il, que le sénateur du New-Hampshire était un homme essentiellement positif, mais je vois que je m'étais trompé et qu'il possède une bonne dose de poésie; car il propose de créer une banque sans capital." Ce sarcasme a été le coup de mort de l'amendement sur lequel on n'a pas même voté.

M. Wright propose de retrancher la clause qui donne au Congrès le droit d'augmenter le capital de la banque; mais cet amendement n'a pas plus de chance que le précédent; il est repoussé par 26 voix contre 22.

Chambre des Représentans.—La Chambre, formée en comité général, discute le bill pour l'emprunt de douze millions. M. Hunter, l'ex-orateur de la Chambre, et M. Gilmer de la Virginie, parlent fort au long contre le bill et contre le système général de l'administration whig.

MARINE.—La frégate des Etats-Unis *Constitution*, le sloop de guerre *Yorktown* et le *Relief* étaient à Lima, le 1er mai. Le *Yorktown* devait partir sous dix jours pour les îles Sandwich. On attendait chaque jour de Valparaiso le sloop de guerre *Dale*. La goëlette *Shark* était partie pour une croisière au Nord. Le navire *Delaware* est maintenant complètement armé; il porte 92 canons dont 8 sont des canons à la Paixhans.

BRESIL.—On a reçu à Baltimore des nouvelles de Rio Janeiro qui vont jusqu'au 31 mai; elles n'offrent aucune importance. Le correspondant de l'*American* ne donne que des renseignemens commerciaux; le silence qu'elle garde sur les affaires politiques, donne lieu de penser que les troubles qui agitaient certaines provinces de l'Empire, se sont apaisés.

MASSACHUSSETS.—L'insurrection qui s'était déclarée dans l'université d'Haward, est tout-à-fait calmée. Un véritable traité de paix a été signé entre l'administration du collège et les étudiants: des concessions réciproques ont fait renaître la bonne intelligence qui désormais sans doute ne sera plus troublée.

VARIÉTÉS.

PHYSIOLOGIE DU FLANEUR.
PAR LOUIS HUART.

Les petites *physiologies* sont à la mode, et celle du flâneur, par M. Louis Huart, n'est pas des moins spirituelles. Nous en tirons un chapitre sur les petits bonheurs et les petits malheurs de la flânerie.

(*Constitutionnel.*)

.... Règle générale, ne flânez jamais passé minuit.—Une journée est assez longue quand on sait bien l'employer et rien ne vaut la clarté du soleil pour observer les mille détails qui se présentent à chaque pas sous les yeux du flâneur. Ce n'est pas le soir à la vacillante lueur des reverbères que l'on peut lire toutes ces délicieuses affiches, rouges, jaunes, blanches, vertes, coquelicotes, qui tapissent toutes les murailles de Paris. Enfin quand il arrive devant une muraille couverte d'affiches, le flâneur en a pour deux bonnes petites heures, c'est à rendre jaloux le roi Schahabaham qui, pour se divertir, est obligé de regarder pendant trois heures les mêmes petits poissons rouges.

Quelques individus, flâneurs incomplets par conséquent, dédaignent les petites joies de l'affiche parisienne, et reportent toutes leurs sympathies sur les carreaux des magasins de modes et de lingerie. Nous pardonnons l'affection pour la marchande de modes, tous les goûts sont dans la nature, mais nous pensons qu'il ne faut pas pousser cette affection jusqu'au fanatisme. Nous ne voulons pas répéter tous les cancans que l'on débite dans la société sur le corps des modistes, on va jusqu'à dire que ces demoiselles se permettent quelques fois d'avoir huit à dix amans par tête—On est si méchant! Il ne faut jamais croire que moitié de ce qu'on dit.

Le flâneur a donc parfaitement le droit de suivre de l'œil la jeune modiste, qui, sous le nom de trottin, va porter à domicile de charmans petits chapeaux et des amours de petites capotes; mais il faut toujours y mettre de la réserve et de la discrétion.

Nous imitez pas ces grossiers personnages qui suivent les femmes d'une manière effrontée; une pareille conduite est justiciable de toutes les bottes vraiment *frrrrançaises.*—Au lieu de marcher sur les talons de la vertu, établissez vous le défenseur, le protecteur de cette même vertu effrayée, qui vient se réfugier auprès de vous comme une pauvre colombe palpitante, pour échapper aux poursuites de ces hommes ignobles qui insultent toutes les femmes.

Depuis quelque temps surtout, bon nombre de vieux roquentins se mêlent de poursuivre ainsi de leurs propos, plus qu'anacréontiques, et cela en plein jour, les jeunes femmes qui se hasardent dans les rues de Paris sans cavaliers.—La vieillesse a droit à une foule d'égards; mais c'est quand elle donne l'exemple de toutes les vertus, et qu'elle ne cache pas ses cheveux blancs sous une perruque blonde, qui la plupart du temps est rousse.

La vieillesse flâneuse doit avoir des plaisirs plus vertueux; elle fait bien mieux de parcourir tranquillement tous les quais pour bouleverser l'étalage de tous les marchands de bouquins.

Un des grands plaisirs du flâneur, c'est d'apprendre gratis une foule de nouvelles vraiment extraordinaires, et comme n'en donnent pas les gazettes les plus célèbres par leurs *canards.*

Il n'est pas de journaliste qui ne soit éclipsé en ce genre par les crieurs et surtout par les crieuses de nouvelles.

On sait que ce n'est pas vrai, mais ça fait toujours plaisir, absolument comme quand on lit un journal.

Il n'est pas jusqu'à une flânerie dans la triste salle des Pas-Perdus, au Palais-de-Justice, qui n'ait son côté amusant, surtout si on n'a pas le moindre procès.

D'abord on a l'agrément de voir une foule de têtes d'avocats toutes plus baroques les unes que les autres puis on a l'agrément non moins grand de se féliciter de n'avoir rien à démêler avec les gens de justice. Vous voyez donc bien qu'il a deux plaisirs pour un.

Enfin nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les petits bonheurs de la flânerie parisienne. Ce flâneur est le seul homme heureux qui existe sur la terre; on n'a pas encore cité l'exemple d'un seul flâneur qui se soit suicidé; et si jamais notre homme arrive auprès d'un puits, eût-il même pour l'instant quelques idées un peu tristes, au lieu de songer à se précipiter la tête la première dans ce gouffre béant et humide, il se console tout à coup en crachant dans l'eau et en faisant des ronds pendant une heure, une heure et quart.

Monsieur, vous avez déjà pu remarquer, avec le célèbre Bilboquet, que tout n'est pas rose dans la vie, et que tout n'est pas jasmin dans l'existence.

Car sans compter la fièvre, les rhumatismes, les billets de garde, la colique et les concerts, d'amateurs, l'homme est exposé à une foule de petits malheurs qui à vrai dire, ne sont que des coups d'épingle, mais qui, renouvelés chaque jour et multipliés à l'infini, deviennent encore plus désagréables qu'un simple et bon coup de poignard (si toutefois il y a des coups de poignard qui soient bons.)

C'est surtout le Parisien qui est exposé à une énorme quantité de petits malheurs dont l'existence n'est même pas soupçonnée en province.

On pourrait faire un gros volume avec les petits accidens de la vie parisienne; mais rassurez vous, nous ne le ferons pas, nous indiquerons seulement les principales catastrophes qui viennent émailler l'existence des flâneurs de la capitale.

La plus vulgaire, mais non pas la moins poignante de ces émotions, est celle qu'éprouve l'homme qui, sorti de chez lui pour dîner en ville, a revêtu son Elbeuf le plus soyeux, son chapeau le plus lustré et ses bottes les plus vernies, ou qui pousse quelques soupirs sous les fenêtres d'une beauté à l'œil noir ou bleu, suivant que l'on affectionne l'une ou l'autre de ces nuances.

Vous n'êtes plus qu'à deux pas de la maison du potage ou de la beauté, vous avez mutilé délicatement comme un maîneau franc sur tous les pavés les plus larges, votre pantalon n'a pas attrapé un atome de boue, vous pourriez mirer votre menton dans le miroir de vos bottes, et faire ainsi admirablement votre barbe, sans que la position fut génante—et le zéphyr lui-même n'a pas dérangé la plus légère boucle de votre chevelure, ou de votre toupet, si vous êtes affligé de cette infirmité,—bref vous êtes enchanté de votre tenue et vous regrettez de n'avoir pas devant vous une immense glace de Venise pour vous admirer des pieds à la tête,—lorsque tout à coup la roue d'un cabriolet, [illegible]

[illegible] ... que la confusion ... à une course à l'aventure, jusqu'au lieu de la station, car jamais, au grand jamais, on ne parvient à trouver une place dans un omnibus quand on en a besoin.

Ce qu'on a de mieux à faire, c'est de prendre un fiacre,—c'est même ce qu'il y a de plus économique, car vous serez au déjeuner le lendemain et les jours suivans pour six francs de réglisse.

Les Forts sont aussi un sujet perpétuel de soupirs et de coups de brosse pour les flâneurs parisiens,—nous ne parlons pas politique,—nous parlons seulement des forts de la halle au blé et de la halle au charbon. Ces gaillards, fiers des avantages que leur a prodigués la nature, marchent toujours dans leur force et dans leur liberté, ce qui fait qu'ils prennent la liberté d'occuper tout le trottoir.—Le flâneur qui a la folle prétention de vouloir se faufiler entre deux de ces hommes de farine et de charbon, est immanquablement aplati comme une limande prête à être mise sur le gril,—et pour que rien n'y manque, il est même saupoudré de la couche de farine obligée.

C'est désagréable sans doute, mais mieux vaut encore se taire que de murmurer trop haut, car, après avoir attrapé du blanc, on pourrait encore attraper des noirs sur tous les membres.

Un autre petit malheur est spécialement réservé à tout promeneur qui, à dix heures du soir, flâne le long des tapissiers des rues marchandes, telles que les rues Saint-Denis, Saint-Martin et autres.

Nous voulons parler des volets reçus dans le dos, dans le nez, et autres parties du corps. Les garçons de boutique ou les commis de magasin chargés de la mission de confiance de clôturer l'établissement sont toujours tellement charmés d'aller se coucher qu'ils courent eux-mêmes sur le trottoir tous ceux qui se trouvent devant la porte de l'allée d'où ils mettent leurs volets avec cette aimable étourderie qui est l'apanage du caractère français.

Puis, pour peu que l'on perde de temps chez l'apothicaire à boire plusieurs verres d'eau de mélisse et à se tâter tous les membres les uns après les autres, minuit arrive, et on s'expose, en rentrant chez soi à cette heure indue, à trébucher contre l'un des nombreux embellissemens de Paris qui émaillent presque toutes les rues de notre belle capitale.

Or, vous savez qu'un établissement de Paris se compose invariablement d'un trou, d'un tas de pierres, d'un lampion.

Enfin, vers une heure du matin, vous rentrez dans votre domicile, et, comme il est passé minuit, le portier ne vous tire pas le moindre cordon.

Mais si vous faites du tapage, la patrouille s'en mêle, et, grâce à elle, vous couchez, enfin.... à la salle Saint-Martin.

LOUIS HUART

DERNIERES DATES			
New York	juil. 11	Liverpool	juin 19
[illegible]	juil. 10	Londres	juin 18
Philadelphie	juil. 10	Havre	juin 17
Washington	juil. 12	Paris	juin 16
Baltimore	juil. 12	Bordeaux	juin 9
[illegible]	juil. 13	[illegible]	juin 8
Vera Cruz	mai 10	[illegible]	juin 8
Campêche	mai 25	Havane	juin 3
Mexico	juin 3	[illegible]	juin 14

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE.
Nouvelle-Orléans, Mardi soir, 20 juillet 1841.

Nous n'avons encore rien à dire aujourd'hui, et ce n'est que les affaires en général sont toujours dans le même état de calme.

Les journées de samedi et dimanche ont été d'une chaleur accablante. Le thermomètre marquait de 94 à 96 à l'ombre. Hier soir nous avons eu un petit orage qui nous a laissé quelque fraîcheur. L'état sanitaire est toujours satisfaisant. Le Mississipi est à 10 pieds au-dessous de la marque ordinaire des hautes eaux.

COTON.—Arrivé depuis le 16 du courant Louisiane et Mississipi 186 balles; Tennessee et North Alabama 22; Mobile 150; ensemble 358, faisant un total des arrivages depuis le 1er. octobre de 766413 balles, contre 810,944 à pareille époque de l'année dernière. Exporté pendant le même espace de temps, pour la Havane 61 balles—Boston 86—Ensemble 151 balles, ce qui opère une réduction sur 1 et ch de 300 balles et laisse en mains, y compris celles à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 20,000 balles, contre 16,181 à pareille époque de l'année dernière.

On remarquera que nous avons adopté un mode d'établir le stock du coton, semblable à celui que donne le prix courant de Levy du 17 du courant.

ÉTAT DU COTON

1840. 1 Oct. Stock en mains,		3/730
Reçu les 3 derniers jours	358	
Précédemment,	[illegible]	78/415
		816143
Exporté pendant les 3 derniers jours	151	
Précédemment,	796?74	796125
		20018

Le marché au coton n'a présenté aucun changement depuis notre dernier rapport, les ventes n'excédent pas 400 balles. Les prix sont les mêmes.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi.

Ordinaire et bas, de	[illegible]
Ordinaire,	[illegible]
Bon ordinaire,	[illegible]
Bon ordinaire et petit courant,	[illegible]
Petit courant et courant,	[illegible]
Bon courant	[illegible]

Tennessee & Alabama.

Ordinaire et bas, de	[illegible]
Ordinaire,	[illegible]
Bon ordinaire,	[illegible]
Bon ordinaire et petit courant,	[illegible]
Petit courant et courant,	[illegible]
Bon courant,	[illegible]

TABAC.—Nous avons eu un marché excessivement calme, depuis notre dernier rapport. Les prix demeurent au mont bien maintenus et les détenteurs sont toujours très fermes, et sont moins disposés que jamais à faire des concessions. Les ventes pendant ces trois derniers jours s'élèvent à environ 100 boucauts, parmi lesquels on compte 110 de 4 à 5 cents; 2 de 6 1/4 à 6 1/2 cents; 30 et 36, 7 de 4, 6 et 8 cents; et 30 à 4 1/2 6 1/4 et 6 1/2.

Arrivé depuis le 16 du courant, [illegible] boucauts; expédiés dans le même espace de temps pour Cowes 335 boucauts, Cormes 207, Boston 56, Philadelphie [illegible].

ÉTAT DU TABAC

1840. 1 Oct. Stock en mains,		5,18
Reçu les 3 derniers jours	214	
Précédemment,	[illegible]	30199
		35410
Exporté pendant les 3 derniers jours	[illegible]	
Précédemment,	[illegible]	17410
		6000

SUCRE.—Il n'y a aucun changement à signaler sur notre marché depuis notre dernier rapport. Les ventes ont toujours lieu sur une échelle excessivement limitée, aux prix de cours ordinaires. Les descriptions supérieures obtiennent cependant une préférence très marquée sur les qualités ordinaires. Notre stock est principalement composé de qualités ordinaires. Nous citons les qualités inférieures et supérieures de 4 à 1/2 cents à 6 1/2. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente sur habitation.

MELASSE.—Il n'y a que très peu, pour ne pas dire point du tout de cet article. Les ventes se composent que de quelques petits lots qui ont été achetés pour aller à bord de navires. Les prix sont toujours les mêmes, c'est-à-dire de 21 à 24 cents par gallons. Pas de vente non plus sur habitation, qui soit parvenue à notre connaissance.

PRODUITS DE L'OUEST.—Les articles de toutes les descriptions sont généralement déprimés et nous n'avons absolument rien à ajouter à ce que nous avons signalé dans nos derniers rapports.

FARINE.—Les arrivages, ces trois derniers jours, sont très fréquens mais comme la plus grande partie des marchandises aigri, le stock de la farine douce se trouve n'avoir pas considérablement augmenté. Les demandes malgré tout sont toujours très limitées, et n'ont lieu que pour les besoins de la consommation, les ventes s'effectuent aux prix ordinaires du cours, c'est-à-dire de $4 14 1/2 à 4 50 par baril. Il n'y a pas du tout de demande pour l'exportation.

WHISKEY.—Le marché est dans un parfait état de calme, le rectifié est librement offert sur la Levée à 19 cents par gallon, beaucoup d'acheteurs ont même refusé ce tonnage à ce dernier prix.

CAFE.—Il n'y a aucun changement à signaler dans cet article. Les ventes sont toujours excessivement limitées. Nous cotons maintenant: la Havane première qualité de 11 1/4 à 11 3/4 cents par lv., qualités inférieures de 10 à 10 3/4 cents par lv. Rio de 11 à 11 1/2 cents.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Il y a eu cette semaine d'assez fortes demandes surtout pour les habitations. Ces demandes ont en généralement lieu que dans les articles venant du Kentucky, les autres descriptions sont calmes. Nous cotons comme suit: Kentucky 27 à 28c; Indiana 26 à 27c; Ecosse 13 1/2 à 14c; Kentucky 11 1/4 à 12 1/2c; du Nord de 8 à 10c, pr. lv.

CHANGE.—Le peu d'affaires qui s'est fait soit sur place soit pour l'extérieur et pour l'étranger, a fait tout soit peu diminuer notre change: nous cotons maintenant: Sterling de 10 à 12 1/2 pour 0/0 prime. France $7 4/5; traites sur New York à 60 jours de 2 à 3 1/2 pour cent prime, de à vue nominal à 5 pour cent prime.

FRET.—Il ne s'est fait que fort peu de choses dans ce département, nous renvoyons aux côtes ci-après:

FRET.

Coton pour Liverpool	7/16 à 1/2
Do de Havre,	7/8 à cts.
Do de New York,	[illegible]
Do de Boston,	[illegible]
Tabac pour Cowes,	[illegible]
Do de Londres directement,	[illegible]
Do de New York,	[illegible]
Do de Boston,	[illegible]
Do de Philadelphie,	[illegible]

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Barque Ranger, Merrill, Cormes, — L H Gale
Mora Castle, Brayton, Philadelphie, — Moss & Harris
Gool. Sarah Wales, Kelly, Charleston, — S L Levy

ARRIVES.

Steamer Missouri, Swan, de St. Louis.
" Robt. Fulton, Hooper, de St. Louis.
" Gov. Roman, Farks, de Louisville.

MEMORANDA.

Arrivé à New-York de ce port, 10 juillet, navire à vapeur Natchez, Swiler.

Expédiés à New York pour ce port, 10 juillet, navire Rose, Tucker; brick Georgia, Lewis.

A New York pour ce port, 11 juillet, nav. Huntsville, Mumford, par sont sous peu; navire Orleans, Sears, do.

Arrivés à New York, 10 juillet, navires Cincinnati, Cachorine et Lorena, du Havre.

A Boston pour ce port, nav. Manchester, Bosworth, partant le 10 juillet, barque Sherwood, Churchill, partant sous peu.

A Baltimore pour ce port, le 11 juillet, barque Solomon Saltus, Gray, partant sous peu.

Expédiés à Charleston pour ce port, 14 juillet, goëlette Sophia, Roby.

A St. Thomas, 30 juin, brick Hebe, Conkling, de la N. Orléans.

Hélé le 10 juin, dans la lat. 40, long. 38, nav. Constance, de la Nouvelle Orléans pour Liverpool.

LES personnes qui se trouvaient à bord de l'embarcation qui a chavirée près du wharf de Mandeville, dimanche dernier, au moment où le bateau à vapeur Mar-ppa partait, offrent leurs sincères remerciemens au cap. D. Abraham, ... pour les prompts secours qu'il leur a portés. 21 juillet.

NOURRICE A LOUER.—Une jeune négresse, saine et ... sans enfant. S'adresser à l'imprimerie de l'Abeille. 21 juil.—3

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire.—L'Etat de la Louisiane... Cour de ... des Marchands de la Nouvelle-Orléans ... Description de la propriété d'après le transfer judiciaire.

La moitié indivise de huit lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ... Julia et Carondelet, faubourg Ste. Marie, ... Carondelet ...

(L. S.) En foi de quoi, j'ai signé les présentes et y ai apposé le sceau de la Cour, à la Nouvelle-Orléans, ce 15 juillet 1841. F. P. HARDIE, greffier. 21 juillet—8 en 30j.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, Salut:—Attendu que Thomas ... pour le compte de la Banque des Marchands de la Nouvelle Orléans ... Description de la propriété d'après le transfer judiciaire ...

Toussaint Honorable A. M. Buchanan, Juge de la dite Cour, ce 9 juillet A. D. 1841. F. LEBLANC, Dep. Greffier. 21 juillet—3 en 30j.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire.—... Description de la propriété d'après le transfer judiciaire. Savoir: Un certain lot de terre situé dans le faubourg Marie, dans la rue des Magasins, dans l'île comprise entre les rues Magasins, Julia, Camp et St. Joseph ... Témoin l'Honorable A. M. Buchanan, juge de la dite Cour, ce 6 juillet 1841. F. LEBLANC, Député Greffier. 21 juil—3, en 30j.

POUR CLORE UNE FACTURE.

2500 GALLONS huile de sperme pure, 500 huile d'éléphant, ... cordage de Manille ... barils farine de maïs, 20 balles ... Toutes les marchandises ci-dessus sont offertes en vente à très bas prix pour clore différentes factures. THAYER & CUSHING, 20, rue Gravier. 21 juil.

AVIS.—Les créanciers de John Norwood, sont invités à présenter leurs titres de créances, au syndic soussigné, afin d'établir, dans le plus bref délai, un tableau de répartition. Nouvelle Orléans, 21 juill. 1841. J. P. BARRERE, Syndic, 105, rue de Chartres. 21 juil—3

$50 DE RECOMPENSE. UNE chaîne de 3-8 de pouce de grosseur et d'environ deux cent quatre vingt pieds de longueur, ayant été enlevée de l'autre bord du fleuve, ... JN. BTE. KELLER. 21 juil—3

AVIS.—Les soussignés ont transporté leur bureau au No. 30 Nouvelle Levée, au coin de ... Tchoupitoulas, ... HALL, HINE & CLAPP. 21 juil—3

FARINE.—1000 barils farine fraîche des moulins ... M. A. ROBITAILLE, 29 Commune. 21 juil—3

FORMICATEUR PECTORAL 4,000 boites reçues ... J. METOP, 129 Royale. 21 juil.

FONLARDS.—3 caisses nouvelle mode à vendre par STETSON & AVERY, 35 Gravier. 21 juil.

150000 MILLIERS cigares de la Havane ... des Regalias, Canones, Imperiales, etc. ... F. TIO, 48 rue St. Anne. 7 juin

PAPIER de Texas—6000 piastres ... LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale. 2 juillet

SUCRE—50 boucauts ... J. CHELARD. 8 juil.

VIN DE BORDEAUX ... St. Julien et Medoc. ... A. ALBERT, 30 rue St. Louis. 14 jt

BOUCHONS—100,000 bouchons ... A. ALBERT. 14 jt

EAU DE VIE DE COGNAC ... A. ALBERT. 14 jt

EN débarquement du navire Alfred, ... KENNEDY, ... 3 juil

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans ... 20 juillet 1841. H. PITOT, Jug. greffier.

JOLIE MAISON A LOUER POUR LA SAISON. ON LOUERA pour la saison et pour un prix modéré, une jolie maison située à Mandeville, ... s'adresser à M. Pr. Vaisin, à Mandeville.

TRAITES sur New York à vendre par VAN WYCK & Co. 11, Bank Place. 21 juillet

TRAITES sur New York de 60 jours de vue, à vendre ... VAN WYCK & Co. 11, Bank Place. 21 juillet

CHAPEAUX ... FROST & Co., 8, rue de la Douane.

DENIMS ... FROST & Co., 8, rue de la Douane.

TRAITES sur Philadelphie, à 60 jours de vue ... J. DENEGRE.

TRAITES sur Philadelphie ... J. D. DENEGRE, 16, rue de la Douane.

MONNAIE de l'Illinois et du Kentucky à vendre par MERLE DE FELIP & Co. ... rue de la Commune.

CHARBON ... ALEXANDERGOW, 29, Bienville.

TOILE à coton ... ANDREWS & BROTHERS, 30, Camp.

SUCRE de la Havane ... CANTINDARAN & Co. 11, rue St. Louis.

BLANC de Baleine ... TUFTS & HOBART, 26, rue de la Douane.

AVIS.—Le soussigné syndic des créanciers de Honoré ... JOSEPH LE CARPENTIER.

SUCCESSION de Henriette ... W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens.

SUCCESSION de Otto Fischer ... W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test.

PERDU ou égaré—Un billet tiré par J. Camponder ...

A VENDRE ... MERSAULT & BREBEL, 74, rue Bienville.

A VENDRE ... VOR. ROUMAGE.

A VENDRE ... VICTOR ROUMAGE.

TRAITES sur Boston, à 90 jours de vue ... COCCLE, LAPEYRE & Co.

PLOMB ... CHS. DOANE, 10, Poydras.

PORC ... CHS. DOANE, 60, Poydras.

THE ... CHS. DOANE, 60, Poydras.

SEL ... BLANCHARD, EIMER & Co.

GRAND assortiment de ... BLANCHARD, EIMER & Co., 10, Bienville.

QUATRE VINGTS demi et quart de pipes d'eau de vie ... BLANCHARD, EIMER & Co., 10, Bienville.

THE ... N. D. CHAMBERLIN, 74 rue des Magasins.

CASSE ... N. D. CHAMBERLIN.

AMIDON ... N. D. CHAMBERLIN.

CAFE DE RIO ... N. D. CHAMBERLIN, 75 rue des Magasins.

CAFE DE JAVA ... N. D. CHAMBERLIN, 75 rue des Magasins.

GINGEMBRE ... N. D. CHAMBERLIN, 75 rue des Magasins.

PEINTURE NOIRE ... N. D. CHAMBERLIN, 75 rue des Magasins.

JAMBONS ENVELOPPES ... CHARLES DOANE, 60 rue Poydras.

HUILE DE CASTOR ... CHARLES DOANE, 60 rue Poydras.

TOILE d'emballage ... CHAS DOANE, 60 rue Poydras.

HARICOTS ... CHARLES DOANE, 60 rue Poydras.

CHANGE SUR FRANCE, à vendre par A. ST. GEORGES, rue St. Louis. 20 juil—1

SAINDOUX ... BENJ DOUGLASS, 15, rue Poydras.

PORC ... BENJ DOUGLASS, 15, rue Poydras.

SEL ... BENJ DOUGLASS, 15, rue Poydras.

JAMBONS ... BENJ DOUGLASS, 15, rue Poydras.

WHISKEY commun ... BENJ DOUGLASS, 15, rue Poydras.

PEINTURES—40 barillets blanc de plomb ... B. WALLIS, 25, rue Gravier.

AMANDES ... B. WALLIS, 25, rue Gravier.

CORDES ... B. WALLIS, 25, rue Gravier.

GENIEVRE de Hollande ... B. WALLIS, 25, rue Gravier.

EAU-DE-VIE ... B. WALLIS, 25, Gravier.

PELLES ... B. WALLIS, 25, Gravier.

TRAITES sur Louisville ... J. VAIRIN & Co.

TRAITES sur Baltimore ... J. VAIRIN & Co.

BREVETE ... Fumigateur pectoral ... J. METOP, 125, rue Royale.

BORDEAUX, le 26 avril 1841. Monsieur le Rédacteur du Journal ... [illegible]

JAMBONS couverts, à vendre par [illegible]

AMUSEMENS.

[illegible]

PROCLAMATION
Par
A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Vu l'information officielle qui a été donnée par l'avocat du district de ... que le 27 de juin dernier ... WILLIAM R. ROBINSON, ... CINQ CENTS PIASTRES, à toute personne ou personnes qui appréhenderont le dit Wm. R. Robinson ... le dit Wm. R. Robinson est agé d'environ 25 à 30 ans, taille de 5 pieds 9 ou 10 pouces, ...

[L. S.] Donné sous ma signature et sous le sceau de l'Etat à la Nouvelle-Orléans, le dix-septième jour de juillet de l'année de notre seigneur 1841, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique la soixante sixième.
A. B. ROMAN.
Par le Gouverneur, LEVI PEIRCE, Secrétaire d'Etat.

10 PIASTRES DE RECOMPENSE.
AVIS AUX HORLOGERS ET ORFEVRES.
ON a volé chez M. Rod, Paroisse de St. Charles, dans la nuit du 16 au 17 juillet ... 10 juillet—3t.

GRAND RABAIS.
AVIS AUX ENTREPRENEURS & PROPRIETAIRES.
LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de papiers peints ... J. & P. ESCOFFIER, 61, rue Toulouse.

CAFE de la Havane ... BLASCO & SIMIDEL, 28, rue de la Commune.

SUCRE DE LA HAVANE ... BLASCO & SIMIDEL, 28, rue de la Commune.

CIGARES de la Havane ... BLASCO & SIMIDEL, 28, rue de la Commune.

ON a besoin d'un bon jardinier ... R. A. LEFEBVRE & Co., 13, rue Toulouse.

A VENDRE au débarquement du navire Talma ... R. A. LEFEBVRE & Co., 13, rue Toulouse.

ON a besoin de 1000 sacs gros sel de Liverpool ... CHARLES DOANE, 60, rue Poydras.

PORC, Jambons, toile d'emballage ... LAUVE BROTHERS, 24, Vieille Levée.

50 BALLES toile à emballage ... WOOD & SIMMONS, 76, rue des Magasins.

TOILES ... W. C. HEWES & Co., rue Natchez.

A VENDRE par les soussignés dans leur magasin ... vins ... R. A. LEFEBVRE & Co., 13, Toulouse.

A VENDRE dans leur magasin ... R. A. LEFEBVRE & Co., No. 13, rue Toulouse.

LES personnes qui ont des affaires à régler avec feue ... HOLLANDER & BRAUN.

BANQUE DES MARCHANDS.
CETTE institution tire à vue sur New-York ... R. COPLAND, caissier.

JEANS & Linseys du Kentucky ... FRANKLIN & HENDERSON.

TOILE et corde d'emballage du Kentucky ... FRANKLIN & HENDERSON.

BANQUE DE CARROLLTON.
AVIS.—Une élection aura lieu ... JOHN NICHOLSON, Caissier. 17 juillet—3

MARCHANDISES SECHES.
LES soussignés viennent de recevoir ... E. B. HYDE & Co., 14, rue de Chartres.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves ... Par ordre de la Cour: W. F. C. DUPLESSIS, Régistre Testamens. 14 juil—30

AVIS.—La société existant entre Thadeus Norris, ... WILLIAM S. MOUNT.

RESIDENCE D'ETE DE L'AUTRE BORD DU LAC
UNE résidence agréable située à Lewisburg ... M. BARNETT Sr., 26, rue Conti. 16 juil—4

PERDU ou égaré—Un billet tiré par Thomas B. Winston ... PRIESTLEY & BEIN, 15, nouvelle Levée. 16 juillet

LA société qui existait entre MM. Dumestre, Guignan & Co., ... Nelle. Orléans 15 juillet 1841. 15 juil—8

AVIS DE SOCIETE.—Mr. JOHN M. GOULD est admis ... FROST & Co. 1 juil—15

A LOUER.—Les deux magasins, Nos 90 et 94, rue Tchoupitoulas ... PETERS & MILLARD, 34, Vieille Levée.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE ... ANDREWS & BROTH., 30, rue du Camp. 14 jt

DEZAUCHE, Dentiste, POSE LES DENTS ET RATELIERS ARTIFICIELS ... Office rue Toulouse No. 16, près la Levée.

GEOGRAPHIE NOUVELLE.
PRECIS ELEMENTAIRE DE GEOGRAPHIE ... NORMAN, STEEL & Co., 14, rue du Camp. 24 juin

BLASCO & SIMIDEL.
Négocians commissionnaires, 28, rue de la Commune. 14 juin

CAFE—400 sacs café de la Havane ... PRATS & HERNANDEZ, 29, rue Toulouse.

DOUBLONS espagnols et mexicains ... PRATS & HERNANDEZ, 29, rue Toulouse.

AMANDES ... J. W. ZACHARIE & Co.

MACARONI ... LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.

CHAMPAGNE ... LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.

VIN blanc ... LOISON & SILVESTRE.

MERINOS ... LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.

[illegible]

MISSOURI POUR ST LOUIS.—Mardi 22 du courant à 10 heures A. M. le splendide et bon marcheur steamer MISSOURI ... CHS. DOANE, 60, rue Poydras. 19 juil

GENERAL PRATTE, POUR ST LOUIS ... CHAS. DOANE, 60, rue Poydras. 20 juil

Paquebot hebdomadaire régulier pour la Balise et tous les ports intermédiaires. Le bon steamer ATHENIAN, cap. R. M. Leger ...

AVENDRE.—Pour fret ou charte, le brick ... SAM. HOUSTON ... ALEXANDERGOW. 21 juil

POUR LA VERA CRUZ. La goëlette WATERWITCH ... CAPDEVIELLE & CUCULLU.

POUR LIVERPOOL.—Le navire ... OGDEN & SMITHER. 19 juil

POUR BOSTON. Le brick A. DANUBE ... G. BEDFORD & BECK. 10 juil

POUR LA HAVANE. Le Brick APALACHICOLA ... A. CAPDEVIELLE & CUCULLU. 10 juil

POUR NEW-YORK.—Le paquebot LOUISVILLE ... JAMES S. WOODRUFF. 19 juillet

POUR MOBILE.—Via nouveau Bassin—La goëlette MARY JANE ... J. H. AMBRIDGE. 13 juillet

POUR MOBILE.—Via nouveau bassin—La goëlette CAROLINE ... J. H. AMBRIDGE. 14 juillet

POUR BOSTON.—Le paquebot A. J. SANGOR, capitaine John Odens ... JOHN A. MERRITT, 23, Camp. ou S. & J. P. WHITNEY.

ON A BESOIN d'un navire ... REYNOLDS & STIERS.

POUR LA HAVANE—Le brick DELIA, capitaine Parker ... G. BEDFORD & BECK, 26, rue de la Douane. 10 juillet

POUR ST. THOMAS. Un petit bâtiment ... JOHN ALEXANDER, 14, rue du Canal. 8 juil.

POUR TABASCO, LAGUIRA.—La belle goëlette anglaise fine voilière SULTANA ... F. DELIZARDI & Co. 20 juil

POUR TABASCO LAGUIRA.—La barque goëlette, fine voilière, MARY ... F. DELIZARDI & Co. 20 juin

Compagnie d'Assurance Maritime de l'Ouest et contre l'Incendie—Nouvelle Orléans, le 1 juillet 1841. LES directeurs ont aujourd'hui déclaré un dividende ... L. MATHEWS, président. 14 juillet

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS. Nelle. Orléans, le 13 juillet 1841. LES actionnaires de la Compagnie de Navigation d'Orléans ... G. LEGENDRE, Secrétaire. 13 juil—10

DISSOLUTION. LA société existant entre ... sous la raison Hart, Labatt & Co., ... H. M. HART, A. C. LABATT, E. B. HART, Par procu. de H. M. HART. ... H. C. LABATT, 9 rue des Magasins. 10 juillet—30

AVIS.—Les personnes dont les propriétés foncières se trouvent dans les limites incorporées de la 2me Municipalité ... J. F. DU GARRY, Trésorier de la 2me Municipalité. 17 mai—2m

TRESORERIE DE LA 2me. MUNICIPALITE. CONFORMEMENT à la résolution ... J. F. DU GARRY, Trésorier de la 2me. Municipalité. 13 juil—30

AVIS.—Le public est par le présent prévenu de ne pas faire crédit à ma femme Sarah Depuy ... ISAAC DEPASS. 16 juillet—7

TRESOR DE LA POITRINE ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

VENTE DE NEGRES. [illegible]

EN vertu d'un ordre de ... Cour du Premier District ... George, mulâtre âgé d'environ 35 ans, Adam, do, Ben, mulâtre, do, Neptune, nègre de, Auguste, do, Jack, do, Antoine, do, ... Les termes de vente ... E. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 23 juin—30 21, 23 et 24 juil.

PAR VIN ENT & DE FERIET.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse ... UN LOT DE TERRE situé en cette ville au faubourg Duralde ... Conditions—Un tiers comptant, et le reste à six mois de crédit ... 20 juil.

Vente à Syndic.
PAR J. A. BEARD & Co.
IL sera vendu à l'encan mard. le 17 août ... Phillippe agé d'environ ... Prince Albert ... William, ... Rachel ... Conditions comptant.

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de Syndic.
IL sera vendu samedi, 24 juillet prochain, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, ... le nègre Philip, âgé d'environ 40 ans, ... le nègre George, ... le mulâtre Ned, ... le mulâtre Dick, ... Susanne, ... Conditions—Payable le 1er. mai 1842, en billets endossés ... H. B. Cenas, not. public ... 24 juin—30 30 juil 2, 17 et 21 juil.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
[illegible]

PAR S. S. STEER.
IL sera vendu jeudi 22 courant, à 10 heures, au magasin ... No. 1. Diverses ... de marchandises ... Conditions comptant. N. B. Les heures ...

PAR A. D. DOBIGNOURT.
SAMEDI, 24 juillet 1841, à 10 heures du matin, ... 21 juillet—3

SEL DES ILES TURQUES
PAR J. A. BEARD & Co.
IL sera vendu à l'encan Vendredi 23 du courant, à 10 heures, au magasin ... 100 sacs ... sel des îles turques. Conditions ... 21 juil

Vente d'immeuble pour le compte et risque des premiers acquéreurs.

PAR J. A. BEARD & Co. ENCANTEURS.
IL sera vendu à l'encan Samedi 30 juillet 1841, à midi à la rotonde de la Bourse St. Louis ... Conditions comptant.

POUR LE COMPTE DES PREMIERS ACQUEREURS.
Propriétés de Lots dans la Banque.
PAR JOS. A. BEARD & Co.
IL sera vendu à l'encan jeudi 29 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, ... Les lots Nos. 20 et 21 de l'ilet No. 35, pour le compte de Peter Dougherty. Le lot No. 22 de l'ilet No. 40, pour le compte de S. Fernandez. Le lot No. 16 de l'ilet No. 41, pour le compte de James Keenan. Le lot No. 19 de l'ilet No. 40, pour le compte de Peter Boudreaux. Les lots Nos. 14 et 16, de l'ilet No. 44 pour le compte de Auguste Cheval. Le lot No. 6 de l'ilet No. 44, pour le compte de Joseph Benoit. Le lot No. 16 de l'ilet No. 44, pour le compte de Jos. Lilly. Le lot No. 4 de l'ilet No. 44, pour le compte de ... Les lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 46, pour le compte de R. Howard. Les lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 47, pour le compte de A. Weber. Les lots Nos. 7 et 5 de l'ilet No. 46, pour le compte de A. Weber. Les lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 48, pour le compte de J. Benoit. Les lots Nos. 10 et 20 de l'ilet No. 48, pour le compte de S. D. Gibbon. Le lot No. 3 de l'ilet No. 47, pour le compte de M. Johnson. Le lot No. 8 de l'ilet No. 36, pour le compte de James Finner. Le lot No. 13 de l'ilet No. 38, pour le compte de M. ... Le lot No. 21 de l'ilet No. 27, pour le compte de M. Joe Daley. Le lot No. 20 de l'ilet No. 27, pour le compte de James Finner. Les lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 37, pour le compte de A. W. Perec. Les lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 38, pour le compte de J. A. Kennedy. Le lot No. 21 de l'ilet No. 36, pour le compte de W. Peak. Les lots Nos. 21 et 23 de l'ilet No. 38, pour le compte de J. J. Parker. Conditions de la vente—Un dixième comptant ... 21 juil—A

ALSO—Onze Lots de Terre dans le faubourg Ste. Marie, ... Conditions—Un tiers comptant ...

PAR JOHN M. BACH, Encanteur.
IL sera vendu, vendredi, prochain, 23 juillet à midi, à la Bourse St. Louis ...

PAR F. A. GUILLOTTE.
IL sera vendu, le ... à la Bourse ... plusieurs Chevaux ... de bonne ...

PAR M. BARNETT Sr.
IL sera vendu mercredi 21 du courant, à midi, à la Bourse rue St. Louis. Lewis nègre créole, âgé d'environ 14 ans, ... Conditions, comptant.

PAR M. BARNETT Jnr.
Succession de John French.
IL sera vendu samedi 31 du courant, à midi, à la Bourse rue St. Louis ... John French, ... Conditions, comptant. 20 juillet—A

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de Syndic.
EN vertu d'un ordre de la Cour du District, dans et pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu, Mercredi, le 4 août prochain, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, ... PORTIONS DE TERRE situées dans l'Etat d'Arkansas, ... Christy ... savoir:

Dans le Township 2 Nord—Rangé 6 Est.

[illegible]

1915 1/4 S O 1/4 ...			
[illegible]			

PAR J. B. BLAQUE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, ... Conditions: ... 7 juil—3 to

GRAND ASSORTIMENT D'HABITS CONFECTIONNES.
Vente au Rabais.
MEAZINGS & KETCHAM, au magasin des rues Bienville et Vieille Levée, ... [illegible]